



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Levée des plans canicule

MétéoSuisse prévoit une baisse des températures en raison d'une activité orageuse prévue pour demain, c'est pourquoi le déploiement des plans canicule des institutions sociosanitaires et des communes est levé à partir de mercredi 22 juin 2022. La vigilance reste de mise, le retour à des températures plus clémentes n'excluant pas des problèmes de santé consécutifs à l'exposition aux fortes chaleurs de ces derniers jours. Par ailleurs, le retour à des températures élevées la semaine prochaine n'est pas exclu. En cas de besoin, la Centrale téléphonique des médecins de garde reste à disposition de la population au numéro 0848 133 133.

Ce matin, MétéoSuisse a annoncé une baisse des températures à partir de demain en raison d'une activité orageuse mettant fin à l'alerte canicule. Le DSAS lève ainsi les plans canicule des institutions socio-sanitaires (hôpitaux, EMS, CMS, ESE, etc.) et des communes à partir de demain matin.

La vigilance reste toutefois de mise car des problèmes de santé consécutifs aux journées de canicule peuvent se présenter ultérieurement. En cas de malaise, de doutes ou de questions sur son état de santé, il est conseillé d'appeler le médecin traitant ou la Centrale téléphonique des médecins de garde qui est à disposition de la population au numéro 0848 133 133.

De plus, les températures restent élevées aujourd'hui et la nuit prochaine et MétéoSuisse prévoit une nouvelle augmentation à partir du milieu de semaine prochaine, ce qui pourrait entraîner de nouvelles mesures spécifiques, dont la réactivation des plans.

La cheffe du Département de la santé et de l'action sociale tient à remercier vivement toutes les personnes impliquées qui, au sein des institutions et sur le terrain, œuvrent au bien-être de la population vaudoise durant cette période de grandes chaleurs.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 juin 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Stéphanie Boichat Burdy, Médecin cantonale adjointe